



Procès-verbal de la Régie intermunicipale
des matières résiduelles de l'ouest

Amherst, le 11 mars 2019

À la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie Intermunicipale des Matières Résiduelles de l'Ouest tenu le 11^e jour du mois de mars 2019, à Amherst à l'Hôtel de Ville, 124 rue Saint-Louis, Amherst, Québec, à laquelle sont présents :

| | |
|----------------------|-----------|
| Évelyne Charbonneau, | Huberdeau |
| Jean-Guy Galipeau, | Amherst |
| Alain Saint-Louis, | Brébeuf |
| William Howe, | Arundel |
| Richard Tees, | Montcalm |

Formant tout quorum.

Mario Lortie, secrétaire-trésorier, est aussi présent.

ORDRE DU JOUR
Séance ordinaire du 11 mars 2019

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Ratification du procès-verbal de la séance du 11 février 2019.
4. Embauche d'un chauffeur à temps partiel (suivi).
5. Quotes-parts fixées pour 2019 (suite).
6. Compte-rendu de la réunion avec les chauffeurs.
7. Approbation des comptes à ratifier.
8. Adoption de la facture récurrente d'Amherst.
9. Adoption de la facture d'Amyot et Gélinas pour la création de la charte comptable
10. Ouverture de comptes.
11. Demande de soumission pour l'audit financier annuel.
12. Adoption de la dépense d'impression de chèque-fournisseur au nom de la régie.
13. Demande de formation pour le secrétaire-trésorier.
14. Prélèvement automatique par l'assureur
15. Changement de nom de la Caisse Populaire des Trois Vallées.
16. Retour du dépôt pour la soumission du petit camion de Alliance Ford.
17. Varia.
18. Période de questions
19. Levée de la rencontre.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Monsieur Jean-Guy Galipeau souhaite la bienvenue aux membres



Procès-verbal de la Régie intermunicipale
des matières résiduelles de l'ouest

- R. 068.03.2019**
- 2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**
- IL est proposé par monsieur
- QUE l'ordre du jour soit adopté
- Adoptée à l'unanimité
- R. 069.03.2019**
- 3 RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 FÉVRIER 2019.**
- IL est proposé par
- QUE le procès-verbal soit adopté, en ajoutant les corrections suivantes :
- Co
- Adoptée à l'unanimité
- 4 EMBAUCHE D'UN CHAUFFEUR À TEMPS PARTIEL (SUIVI).**
- 5 QUOTES-PARTS FIXÉES POUR 2019 (SUITE).**
- 6 COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION AVEC LES CHAUFFEURS.**
- 7 APPROBATION DES COMPTES À RATIFIER.**
- R. 000.03.2019**
- Proposé par
- QUE la séance ordinaire soit levée.
- Adoptée à l'unanimité
- 8 ADOPTION DE LA FACTURE RÉCURRENTE D'AMHERST.**
- IL est proposé par
- QUE la
- Adoptée à l'unanimité
- R. 000.03.2019**
- 9 ADOPTION DE LA FACTURE D'AMYOT ET GÉLINAS POUR LA CRÉATION DE LA CHARTE COMPTABLE**
- Proposé par
- QUE
- Adoptée à l'unanimité



Procès-verbal de la Régie intermunicipale
des matières résiduelles de l'ouest

10 OUVERTURE DE COMPTES FOURNISSEURS

Les comptes suivants ont été ouverts :

Machineries Saint-Jovite

Xperlok

L'apostrophe

L'information du Nord

Napa (pièces d'auto)

Spoint (pneus Lavoie)

Amyot et Gélinas

Ultima (assurance)

11 DEMANDE DE SOUMISSION POUR L'AUDIT FINANCIER ANNUEL.

R. 000.03.2019

Proposé par

QUE

Adoptée à l'unanimité

12 ADOPTION DE LA DÉPENSE D'IMPRESSION DE CHÈQUE-FOURNISSEUR AU NOM DE LA RÉGIE

R. 000.03.2019

Proposé par

QUE

Adoptée à l'unanimité

13 DEMANDE DE FORMATION POUR LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER.

R. 000.03.2019

Proposé par

QUE

Adoptée à l'unanimité

14 PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE PAR L'ASSUREUR

R. 000.03.2019

Proposé par

QUE la séance ordinaire soit levée.

Adoptée à l'unanimité



Procès-verbal de la Régie intermunicipale
des matières résiduelles de l'ouest

15 CHANGEMENT DE NOM DE LA CAISSE POPULAIRE DES TROIS VALLÉES.

16 RETOUR DU DÉPÔT POUR LA SOUMISSION DU PETIT CAMION DE ALLIANCE FORD.

R. 000.03.2019

Proposé par

QUE

Adoptée à l'unanimité

17 VARIA

18 PÉRIODE DE QUESTIONS. Aucune question

18 LEVÉE DE LA SÉANCE

R. 000.03.2019

Proposé par

QUE la séance ordinaire soit levée.

Adoptée à l'unanimité

Jean-Guy Galipeau,
Président

Mario Lortie
Secrétaire-Trésorier